

INSTITUT DE FRANCE

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PALMARÈS 2013



PARIS
PALAIS DE L'INSTITUT

MMXIII

AVANT-PROPOS

Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (8 brumaire an IV).

Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui assigna le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par dons ou par legs, des Fondations abritées. Ces fondations sont aujourd'hui au nombre de 124. La plus ancienne — la Fondation Félix de Beaujour — a été créée en 1834. La plus récente date de 2012.

Les buts ont varié en presque deux-cents ans ; selon les modes, mais aussi et surtout les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de la psychologie féminine à l'histoire napoléonienne, de la morale « sans aucune référence religieuse » à la christologie, de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des aides sociales attribuées par l'Académie, qui n'apparaissent pas ici. Cela explique le caractère hétéroclite de ce palmarès.

Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence, dont chacun des lauréats est, chacun pour sa part, le témoin.

Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.

GRANDS PRIX

Prix Édouard Bonnefous – Institut de France (trois prix de 33 000 euros)

La Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut de France délivre chaque année trois Prix sur proposition de trois des sections de l'Académie des sciences morales et politiques. Chacun de ces Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre s'inscrit dans le champ intellectuel des différentes sections de l'Académie, en privilégiant les thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre du donateur.

- attribué, sur proposition de la section Morale et Sociologie, à l'édition de la *Correspondance générale de La Beaumelle (1726-1773)*, dirigée par Hubert Bost, Claude Lauriol et Hubert Angliviel de La Beaumelle, dans le cadre de la Voltaire Foundation (Oxford) ;
- attribué, sur proposition de la section Économie politique, Statistique et Finances, à Christian Gollier pour l'ensemble de son œuvre ;
- attribué, sur proposition de la section Histoire et Géographie, à Mona Ozouf pour l'ensemble de son œuvre.

Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise (deux prix de 25 000 euros)

La fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taïwan. Les lauréats pourront être issus de tous les pays européens ou de Taïwan. Dans la mesure du possible, chacun des prix devra être attribué à un lauréat unique.

- attribué au MIDEM, dirigé par Bruno Crolot, pour l'accueil réservé à l'industrie du disque et à la musique taïwanaises ;
- attribué au European Research Center on Contemporary Taiwan de l'Université de Tübingen, dirigé par le professeur Günter Schubert, pour l'ensemble de ses travaux de recherche sur Taïwan.

Prix Charles Aubert – Histoire (15 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

attribué à Gérard Cholvy pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Charles Aubert – Droit (15 000 euros)

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

attribué à la Fondation pour le Droit continental pour l'ensemble de son action.

Prix Zerilli-Marimo (13 500 euros)

Ce prix annuel, doté par la baronne Zerilli Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.

attribué à Hermann Simon et Stéphan Guinchard, *Les champions cachés du XXI^e siècle. Stratégies à succès*, Paris (Économica), 2012.

Prix Madeleine Laurain-Portemer (10 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée.

attribué à Évelyne Lever pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Louis Cros (10 000 euros)

En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

- partagé entre Séverine Kakpo (6 000 euros) pour son ouvrage *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris (PUF), 2012
- et Damiano Matasci (4 000 euros) pour la publication de sa thèse *L'école républicaine et l'étranger. Acteurs et espaces de l'internationalisation de la « réforme scolaire » en France (1870-première moitié du XX^e siècle)*, soutenue le 23 mars 2012 à l'Université de Genève.

Prix Lucien Dupont (10 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser toute personne qui, par une action quelconque, aura contribué ou tendu à contribuer à la suppression des sujétions ou formalités inutiles de caractère administratif ou judiciaire qui compliquent la vie des citoyens.

attribué à l'association « L'enfant @ l'hôpital » pour l'ensemble de son action.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE

Prix Grammaticakis-Neumann (1 400 euros)

Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique.

attribué à Philippe Raynaud, *La politesse des Lumières. Les lois, les mœurs, les manières*, Paris (Gallimard), 2013.

Prix Gegner (médaille)

Ce prix annuel est destiné à un écrivain philosophe, qui se sera signalé par des travaux qui peuvent contribuer au progrès de la science philosophique.

attribué à Christian Jambet, *Qu'est-ce que la philosophie islamique ?*, Paris (Gallimard), 2011).

Prix Dagnan-Bouveret (médaille)

Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de tout autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.

attribué à Bertrand Quentin, *La philosophie face au handicap*, Toulouse (Érès), 2013.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION
DE MORALE ET SOCIOLOGIE*

Prix Émile Girardeau (1 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.

attribué à Alain Testart (†), *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Paris (Gallimard), 2012.

Prix Joseph Saillet (médaille)

Ce prix annuel est destiné à l'auteur du meilleur travail, manuscrit ou imprimé, en français, et sans distinction de nationalité, sur un sujet de morale philosophique rationaliste ou simplement de morale scientifique, avec cette condition expresse que ce travail soit absolument indépendant de toute idée religieuse quelconque.

attribué à Anne Merker, *Une morale pour les mortels. L'éthique de Platon et d'Aristote*, Paris (Les Belles Lettres), 2011.

**SUR PROPOSITION DE LA SECTION
DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE**

Prix Choucri Cardahi (6 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

attribué à Julian Fernandez et Xavier Pacreau (sous la direction de), *Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Commentaire article par article*, Paris (Pedone), 2012, 2 volumes.

Prix Francis Durieux (3 500 euros)

Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.

attribué à Rodolphe Bigot, *L'indemnisation par l'assurance de responsabilité civile professionnelle. L'exemple des professions du chiffre et du droit*, thèse de doctorat soutenue à l'Université François Rabelais, Tours, 5 décembre 2012.

Prix Texier I (500 euros)

Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.

attribué à Charles Gijsbers, *Sûretés réelles et droit des biens*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Panthéon-Assas Paris 2, le 8 décembre 2012.

Prix Maurice Travers (médaille)

Ce prix biennal, qui peut être partagé, est destiné à récompenser alternativement des ouvrages imprimés, relatifs au droit international privé ou public et au droit comparé, ou à l'histoire diplomatique.

attribué à Olivia Danic, *L'émergence d'un droit international des investissements. Contribution des traités bilatéraux d'investissement et de la jurisprudence du CIRDI*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 28 novembre 2012.

Prix René Cassin (médaille)

Ce prix biennal est décerné à l'auteur d'un ouvrage juridique de valeur ou à l'auteur d'une action ou d'une œuvre civique méritoire.

attribué à Michel Troper et Dominique Chagnollaud (sous la direction de), *Traité international de droit constitutionnel. Théorie de la Constitution*, Paris (Dalloz), 2012, 3 tomes.

Prix Bordin (médaille)

Ce prix biennal est attribué successivement sur les propositions de chacune des sections de l'Académie aux auteurs d'ouvrages portant sur des sujets touchant à l'intérêt public, au bien de l'humanité, au progrès de la science et à l'honneur national.

attribué à Soudabeh Marin, *Ostad Elahi et la tradition. Droit, philosophie et mystique en Iran*, et *Ostad Elahi et la modernité. Droit, philosophie et magistrature en Iran*, éditions Safran, Bruxelles, 2012.

Prix Dupin Aîné (médaille)

Ce prix, à décerner tous les trois ans, sera attribué au meilleur ouvrage ou au meilleur écrit juridique, parti ou présenté dans l'intervalle, qu'il s'agisse du droit civil, du droit administratif, du droit des gens, du droit coutumier, de l'histoire du droit, etc. Il peut être divisé entre deux candidats.

attribué à Paul Amserek, *Cheminevements philosophiques dans le monde du droit et des règles en général*, Paris (Armand Colin), 2012.

*SUR PROPOSITION DE LA SECTION
D'ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES*

Prix Ugo Papi – Gaston Leduc (7 500 euros)

Le prix Ugo Papi - Gaston Leduc, qui lie dans son intitulé le nom d'un correspondant de l'Académie et celui d'un de ses membres, est un prix triennal doté par la baronne Zerilli-Marimo. Ce prix récompense un mémoire original d'économie.

attribué à Xavier Greffe, *L'artiste-entreprise*, Paris (Daloz), 2012.

Prix Olivier Lecerf (médaille) – Les actifs de la Fondation sont utilisés pour l'organisation d'un colloque annuel autour du lauréat, de son action et/ou de son œuvre.

Olivier Lecerf (1929-2006), président de Lafarge de 1974 à 1989, a toujours défendu et illustré une conception humaniste du management de l'entreprise, conception qu'il a exprimée par la formule : « Mettre l'homme au cœur de l'entreprise ». Pour perpétuer ses valeurs humanistes, Bertrand Collomb et Lafarge ont créé, en 2008, une fondation qui porte son nom, avec le soutien de L'Oréal et de Saint-Gobain. La Fondation Olivier Lecerf s'est donné pour but d'honorer et de faire connaître des actions, des travaux ou des ouvrages qui s'inscrivent dans la tradition de l'humanisme entrepreneurial d'Olivier Lecerf.

attribué à Jean-Jacques Salaün, directeur général d'Inditex France, pour l'ensemble de son action, en particulier en faveur des jeunes sans formation.

Prix Rossi (médaille)

Ce prix annuel est décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'économie politique et sociale.

attribué à Jean-Pierre Hansen, *La vraie nature du marché*, Bruxelles (De Boeck), 2012.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Prix Jean Sainteny (800 euros)

Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.

attribué à Sylvie Brunel pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Georges Mauguin (médaille)

Ce prix biennal est destiné à récompenser l'auteur d'une publication érudite relative à Napoléon Bonaparte ou à l'époque napoléonienne.

attribué à Jacques Garnier, *Les bulletins de la Grande Armée. Les campagnes de Napoléon au jour le jour*, Paris (Soteca-Belin), 2013.

Prix Maurice Baumont (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies

attribué à Séverine Antigone Marin, *L'apprentissage de la mondialisation. Les milieux économiques allemands face à la réussite américaine (1876-1914)*, Bruxelles-Berne (P.I.E. - Peter Lang), 2012.

Prix Le Dissez De Penanrum (médaille)

Ce prix annuel est attribué successivement sur les propositions de chacune des sections de l'Académie à un ouvrage publié dans les six années qui auront précédé la clôture du concours.

attribué à Patrick Cabanel, *Histoire des protestants en France XVIe – XXIe siècle*, Paris (Fayard), 2012.

Prix Joseph du Teil (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire diplomatique.

attribué à Lorenz Plassmann, *Comme une nuit de Pâques ? Les relations franco-grecques 1944-1981*, Berne (Peter Lang), 2012.

Prix Gustave Chaix d'Est Ange (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire documentaire se rattachant directement à la méthode des chartistes.

attribué à Pierre Rigoulot, *Georges Albertini. Socialiste, collaborateur, gaulliste*, Paris (Perrin), 2012.

Prix Paul-Michel Perret (médaille)

Ce prix annuel sera décerné à l'auteur d'un ouvrage historique publié dans les trois années précédant la clôture du concours.

attribué à Xavier Boniface, *L'Armée, l'Eglise et la République (1879-1914) ?*, Paris (Nouveau Monde), 2012.

Prix Drouyn de Lhuys (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage d'histoire manuscrit ou imprimé.

attribué à Guillaume Cuchet, *Les Voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société*, Paris (Éditions du Seuil), 2012.

SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION MIXTE

Prix Luc Durand-Réville (3 000 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers-monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc.) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc.).

attribué à Gérard Bossuat (sous la direction de), *La France, l'Europe et l'aide au développement des traités de Rome à nos jours*, Paris (Comité pour l'Histoire économique et financière de la France), 2013.

Bourse de la Fondation Araxie Torossian (1 400 euros)

Les revenus de cette Fondation devront servir, chaque année, à permettre à des étudiants sans fortune, Français ou Arméniens, reçus au doctorat d'état ès lettres ou ès sciences avec la mention très honorable, de faire imprimer leur thèse. Les ouvrages ainsi imprimés porteront sur la page de titre mention du concours de l'Académie, avec le nom de la fondation. Deux exemplaires en seront envoyés à la bibliothèque Marie Nubar de l'Union générale arménienne de bienfaisance.

attribuée à Anouche Kunth pour la publication de sa thèse de doctorat *Du Caucase à Paris : Un autre exil arménien. Expériences migratoires et ancrages en Diaspora de 1920 à l'implosion de l'Union Soviétique*, soutenue le 8 juillet 2013 à l'EHESS.

Prix Texier II (1 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France.

attribué à l'association « Musée Loire et Métiers » (Saint-Clément des Levées, Maine-et-Loire) pour la restauration des autels de l'église Saint-Clément.

Prix Corbay (médaille)

Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.

attribué à Xavier Prévost, *Jacques Cujas (1522-1590). Le droit à l'épreuve de l'humanisme*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne le 7 septembre 2012.

Prix Thorlet (médaille)

Les revenus de cette fondation de l'Institut sont destinés à la distribution biennale de prix de toute espèce : prix de vertu, prix d'encouragement pour des œuvres sociales ou d'érudition en histoire ou en art, en particulier de peinture.

attribué à la Fondation « Un avenir ensemble » pour l'ensemble de son action.

Prix François-Joseph Audiffred-Ouvrages (médaille)

Ce prix annuel sera décerné à l'ouvrage imprimé le plus propre à faire aimer la morale et la vertu et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie. Les ouvrages devront avoir été publiés dans les trois années qui auront précédé la clôture du concours.

attribué à Olivier Wieviorka *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris (Perrin), 2013.

Prix Gallet (médaille)

Ce prix annuel est destiné à la personne physique ou morale, de nationalité française et de religion catholique, qui, dans les dix dernières années, aura le mieux contribué à améliorer les lois et l'organisation françaises, en restant dans les règles de la doctrine catholique, de quelque point de vue que ce soit, notamment constitutionnel, civil, social ou économique.

attribué au professeur Régis Aubry, Président de l'Observatoire de la fin de vie, pour l'ensemble de son action en faveur du développement des soins palliatifs.

Prix Ernest Lemonon (médaille)

Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.

attribué à Robert Frank (sous la direction de), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris (PUF), 2012.

SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS

Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer (1 500 euros)

Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.

attribué aux colonels Pierre-Joseph Givre et Nicolas Le Nen, *Enjeux de guerre*, Paris (Économica), 2012.

Prix Pierre-Georges Castex de littérature française (300 euros)

Prix annuel destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.

attribué à Vlad Alexandrescu, *Croisées de la modernité. Hypostases de l'esprit et de l'individu au XVIIe siècle*, Bucarest (Zeta), 2012.

SUR PROPOSITION DU BUREAU

Prix Édouard Bonnefous (3 500 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. En 2013, il récompense une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement.

attribué à Yves Luginbühl, *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris (CNRS Éditions), 2012.

Prix Daniel Strasser (1 500 euros)

Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.

attribué à Bruno Le Maire pour l'ensemble de son action et son engagement européen.

Prix Bernard Destremau (750 euros)

Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.

attribué à Ysaora Thibus, championne de France de fleuret et étudiante à ESCP Europe.

Prix de l'essai franco-allemand – ORFACE (1 000 euros)

Ce Prix a été créé en 2003 par l'Observatoire des Relations franco-allemandes pour la Construction européenne, présidé par Alexandre Wattin, à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée. Il a été distribué de 2004 à 2008 par l'Académie. Pour le 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, l'ORFACE souhaite reprendre cette distribution.

attribué au capitaine François Maurice pour son ouvrage *Traité de l'Élysée. 50 ans de relations franco-allemandes*, Paris (Éditions Tami), 2013.

1^{ère} médaille de l'amitié franco-allemande – ORFACE (médaille)

Cette médaille a été créée en 2003 par l'Observatoire des Relations franco-allemandes pour la Construction européenne, présidé par Alexandre Wattin, à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée. Elle a été distribuée de 2004 à 2008 par l'Académie. Pour le 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, l'ORFACE a souhaité reprendre cette distribution.

attribuée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse / Deutsch-Französisches Jugendwerk

2^{nde} médaille de l'amitié franco-allemande – ORFACE

Cette médaille a été créée en 2003 par l'Observatoire des Relations franco-allemandes pour la Construction européenne, présidé par Alexandre Wattin, à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée. Elle a été distribuée de 2004 à 2008 par l'Académie. Pour le 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, l'ORFACE a souhaité reprendre cette distribution.

attribuée au docteur André Desbois, Président-fondateur de France-Allemagne Vétérinaire.

Prix Claude Berthault – Institut de France (1 500 euros)

Les revenus de la Fondation seront attribués soit comme encouragement à des familles de cultivateurs ou de marins du littoral de la Manche et de l’Océan, soit comme récompenses à des œuvres artistiques ou scientifiques qui pourraient accroître le renom de la nation française.

attribué à Stanislas Jeannesson, *Jacques Seydoux diplomate (1870-1929)*, Paris (PUPS), 2013.

Prix Germaine et André Lequeux – Institut de France (1 500 euros)

Ce prix est attribué à tout chercheur ou chercheuse de nationalité française, travaillant sur un sujet de caractère scientifique ou littéraire, désintéressé ou utilitaire. Il est remis alternativement sur proposition de l’Académie française, de l’Académie des inscriptions et belles-lettres, de l’Académie des sciences et de l’Académie des sciences morales et politiques.

attribué à Stéphan-Éloïse Gras, doctorante en sciences de l’Information et de la Communication au Celsa (Université Paris-Sorbonne) et en philosophie à l’Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis.

Prix de la Fondation du chanoine Delpuech – Institut de France (300 euros)

Les revenus de la Fondation doivent être employés pour le plus utile profit moral, intellectuel et religieux de la France.

attribué à Jean-Louis Harouel, *Le vrai génie du christianisme. Laïcité, liberté, développement*, Paris (Jean-Cyrille Godefroy), 2012.